ACANS ACADEMY

Module 10 · Catalogue 2026-2027

Données, cyber, intelligence artificielle et continuité

Maintenir un jugement humain effectif dans un environnement automatisé.

7 heures | 1 journée ou 2 × 3 h 30 | 5 à 10 participants | 600 € HT en intra | Financement OPCO possible

Pour qui

Tous métiers, dirigeants, fonctions conformité et contrôle.

Prérequis

Exercer ou accompagner une activité d'intermédiation réglementée et connaître le fonctionnement général d'un dossier client. Aucun diplôme juridique n'est requis.

Ce que vous y gagnez

Productivité accrue sans automatisation aveugle, interruptions limitées et reprise plus rapide.

Indicateurs que vous pourrez suivre

Durée d'indisponibilité · Résultats IA corrigés · Tests de reprise réussis

Pourquoi ce module

Un outil peut accélérer le traitement, mais aussi propager une donnée fausse ou rendre le cabinet dépendant. La formation teste simultanément sécurité, continuité, supervision du prestataire et validation humaine.

À l'issue de la journée, vous êtes capable de

- Cartographier données, systèmes et actifs critiques.
- Évaluer prestataires, accès, réversibilité et dépendances.
- Organiser incident, continuité et fonctionnement dégradé.
- Définir usages de l'IA, contrôles humains et preuve de validation.

Les situations que nous ouvrons

Patrimoine — Le SaaS KYC est indisponible ; un assistant d'IA invente une donnée patrimoniale dans la déclaration d'adéquation et une fuite est suspectée.

Courtage — Le CRM et le moteur de tarification tombent en panne ; l'IA suggère une garantie inadéquate alors que le client attend un devis urgent.

Cas fictifs, reconstitués ou anonymisés. Aucune donnée client réelle n'est demandée ni conservée.

Construire votre parcours

Léa CITERNE-DEBAENE — l.citerne@acans.eu — +33 6 18 53 05 83 · Un autodiagnostic de cadrage en ligne permet d'identifier les modules à traiter en priorité.

Le déroulé de la journée

7 heures organisées en deux séquences de 3 h 30 : 4 h 30 de socle métier et réglementaire, 2 h de Lab ACANS en situation de travail, 30 minutes d'évaluation et de transfert.

> **Séquence 1 — 3 h 30 · Socle métier et réglementaire**
>
> Cadre applicable, points de vigilance et repères de décision propres au thème du module, travaillés à partir d'un cas déclencheur.

> **Séquence 2 — 3 h 30 · Lab, preuve et transfert**
>
> Mise en situation sur des dossiers proches des vôtres, production des livrables, confrontation des arbitrages, puis évaluation individuelle et plan de transfert dans le cabinet.

Le déroulé détaillé, séquence par séquence, est remis aux participants avec les supports et peut être communiqué sur demande.

Ce que vous emportez

Cartographie systèmes-données · Scénario de continuité · Grille fournisseur · Registre des usages de l'IA

Méthode

Pratique réflexive en six mouvements : expliciter, décomposer, mettre sous tension, qualifier, rechercher la preuve, transformer et capitaliser.

Évaluation et attestation

Questionnaire de positionnement avant la session, évaluation des acquis en fin de journée avec décision motivée et remédiation si nécessaire, bilan personnalisé.

Attestation de fin de formation reprenant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis. Ce module ne conduit pas à une certification professionnelle.

Modalités pratiques

Durée et organisation	7 heures : une journée ou deux séquences de 3 h 30.
Formats	Présentiel, visioconférence synchrone ou format hybride.
Lieu	54-56 avenue Hoche, 75008 Paris, ou dans vos locaux.
Effectif	De 5 à 10 participants.
Tarif	600 € HT le module complet, forfait intra par session. Demi-module de 3 h 30 : 300 € HT. Sessions inter-entreprises : tarif par participant selon l'effectif. Frais de déplacement à la charge des participants.
Financement	Prise en charge possible par votre opérateur de compétences : nous fournissons les pièces du dossier.
Délais d'accès	Réponse sous 5 jours ouvrés, entrée en formation sous 30 jours en moyenne. Une demande d'aménagement liée à une situation de handicap suspend ce délai le temps de l'étude du besoin.
Accessibilité	Les besoins d'aménagement sont étudiés au cas par cas. Référent handicap : Fabienne ROUZAUD — f.rouzaud@acans.eu

ACANS Compliance — SAS au capital de 500 euros — 1 rue de la Pépinière, 75008 Paris — SIREN 952 380 004 — NAF 7022 Z — Déclaration d'activité n° [à compléter], ne vaut pas agrément de l'État. Fiche module 10, version 1.2 du 29 septembre 2026.